



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Option Finance

08/06/2020

Entreprise & expertise

Comptabilité



Par Ludvine Mallet,
directrice,
Grant Thornton

La résilience de la communication financière à l'épreuve de 2020

D'après une étude de Grant Thornton, les sociétés cotées ont dû se prêter à un exercice exigeant en termes de communication compte tenu du contexte actuel.

En ces temps où la transparence est mise en avant, la qualité de la communication financière est un élément incontournable pour les sociétés cotées. Pour répondre aux exigences croissantes des marchés et de parties prenantes assez diverses, la réglementation a fortement évolué et fixe aujourd'hui le cadre autour duquel doit se construire la stratégie de communication de l'entreprise. Mais face aux aléas économiques, aux changements réglementaires, aux problèmes sanitaires, le respect des obligations et la maîtrise en matière de communication peuvent s'avérer un exercice délicat comme l'illustre l'étude du cabinet qui a décrypté plus de 100 URD et 200 communiqués de presse publiés entre le 21 février et le 15 avril 2020. L'entrée en vigueur depuis le 21 juillet 2019 du nouveau règlement Prospectus et l'avènement du document d'enregistrement universel (URD) ont contraint les émetteurs à adapter leur communication financière. Parmi les modifications introduites par cette nouvelle réglementation figurent les informations à fournir sur les facteurs de risque. Le ton est donné et la communication se veut ciblée, claire et concise : elle doit se faire sur les facteurs de risques importants et spécifiques à l'émetteur. D'après notre étude, il s'avère que les émetteurs se sont pliés à l'exercice. En effet, près de 80% ont apporté des modifications à cette section, avec une revue du nombre de risques pour 90% d'entre eux. La démarche s'est voulue didactique puisque la quasi-totalité a présenté le contenu de cette section et la méthode de production de l'information dans un paragraphe introductif. Mais c'est dans la démonstration de l'importance du risque et de son caractère spécifique que des efforts restent à mener pour certains. Si 80% des émetteurs ont eu recours à une échelle qualitative pour justifier de l'importance du risque, il n'en demeure pas moins que la lecture de la description faite de chacun des risques ne permet pas toujours d'en justifier pleinement l'importance et la spécificité.

L'urgence de la crise nécessite une communication appropriée

Cet exercice à peine mené à son terme, les émetteurs ont dû

faire face à un nouvel enjeu de taille sans commune mesure : le 11 mars 2020, l'épidémie Covid-19 devient pandémie, faisant peser l'incertitude sur l'économie mondiale. L'AMF rappelle alors les règles d'information privilégiée qui s'appliquent aux sociétés cotées : toute information précise, à caractère non public, susceptible d'influencer de façon sensible le cours des instruments financiers doit faire l'objet d'une communication effective et intégrale, dès que possible. L'équilibre est sensible. La communication a été active puisque 80% des émetteurs ont sorti leur premier communiqué de presse après le 13 mars et qu'en moyenne nous observons 1,7 communiqué par émetteur. La volonté est de rassurer le marché en communiquant, principalement sur le niveau de liquidité (42%), sur l'activité et les performances opérationnelles (60%) mais aussi sur les mesures prises pour faire face à cette crise (80%). Près de la moitié des émetteurs ont choisi de revoir l'information prospective avec principalement une suspension de la «guidance» ou une baisse des prévisions.

Cette crise sanitaire a nécessité que les émetteurs se livrent à un exercice difficile en matière de communication financière. Comme l'a souligné récemment Robert Ophèle, président de l'AMF, «la communication financière est particulièrement importante dans des périodes de bouleversements profonds, qui sont propices aux informations privilégiées et aux fausses rumeurs et où les investisseurs ont besoin de perspectives, de guidance actualisées». Si l'impact du Covid-19 est bien un élément central des publications du 1^{er} trimestre 2020, les émetteurs ont été peu nombreux à communiquer sur les performances attendues à fin 2020.

L'information contenue dans publications semestrielles sera donc essentielle. Confiance des investisseurs et bonne formation des prix sur les marchés, l'AMF rappelle dans sa communication du 20 mai 2020, la nécessité de fournir une information prospective et invite les émetteurs à la pédagogie et la transparence. Nul doute que les émetteurs devront continuer cet exercice de communication exigeant dans les semaines et mois à venir et que les publications semestrielles devraient être riches en information. ■